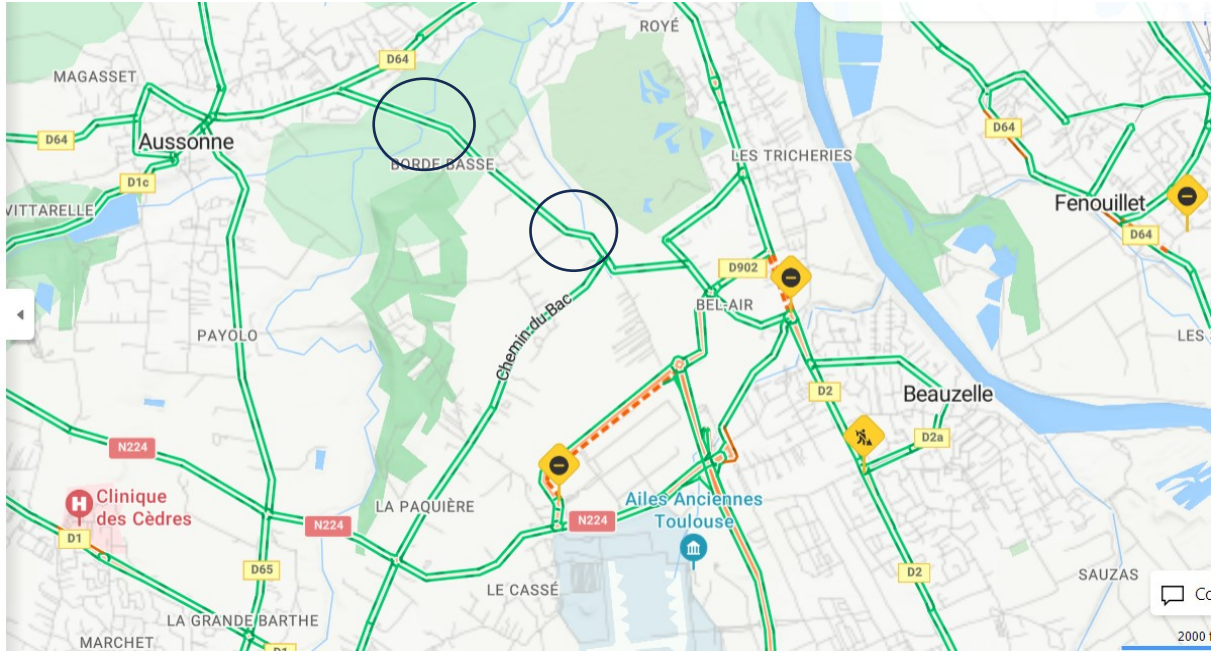


AUSSONNE- Des points dangereux pour les cyclistes : le chemin de l' Enseigne



Le chemin de l' Enseigne est la voie la plus naturelle, et la plus courte, pour se rendre du centre d' Aussonne vers le terminus du tram, vers Beauzelle, vers Blagnac, vers Toulouse, où se trouvent des centres de vie économiques et universitaires. Dans le cadre de l'encouragement aux déplacements doux il est indispensable de protéger les cyclistes sur cette voie, **surtout pour les points délicats, dangereux**, aux traversées des cours d'eau locaux (voir carte, zones cerclées).

Le pont enjambant l' Aussonnelle est très étroit, à sens unique alterné, mais certains automobilistes font fi des cyclistes. En outre, en sortant d'Aussonne une pente significative avec courbe ralentit le cycliste et un véhicule peut se présenter soudain derrière lui. Les distances de dépassement sont impossibles avec des véhicules arrivant dans l'autre sens, surtout lorsqu'il s'agit de poids lourds provenant de l' usine Corteva : voir photos ci-après



AUSSONNE- Des points dangereux pour les cyclistes : le chemin de l' Enseigne



Or, comme le montre la photo ci-dessus il existe de l'espace latéral pour créer une zone protégée, surtout dans le sens montant, le plus dangereux.

Les nouveaux venus dans la commune sont surpris de l'absence d'une telle protection.

Les réponses obtenues, jusqu'à présent, d'attente de la réalisation du prolongement de la RM902 ne satisfont personne compte tenu des travaux engagés par ailleurs par TM qui, de fait, la reculeront. Une solution simple serait de nature à satisfaire les usagers, sans aller au niveau technique de réalisation de la piste cyclable en cours entre Aussonne et Cornebarrieu !

Aussonne Environnement plaide pour cette prise en compte par TM depuis des années car cette voie n'est pas encore suffisamment pratiquée par les cyclistes ne souhaitant pas prendre le risque de se faire renverser et l' Association pense beaucoup aux jeunes qui pourraient l'emprunter. Des fonds complémentaires ont été octroyés par l' Etat dans ce sens.

Aussonne Environnement demande, instamment, que cette situation trouve une solution, le plus rapidement possible.

Notes : Un deuxième point noir existe, comme le montre la carte (cercle plus petit) qui devra être également résolu. Des projets ont été présentés par la municipalité d'Aussonne à TM mais restent sans décision, à ce jour. Question : les communes « rurales » sont-elles délaissées ? Le projet lancé de REV a, apparemment, délaissé ce point malgré une note spéciale présentée sur le sujet de liaison d'Aussonne vers le terminus de tram...(et le reste, bien entendu).